

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 16 JUILLET 2018**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue lundi le 16 juillet 2018 à 18 heures 30 minutes, au lieu ordinaire des sessions, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Nicole Lussier, conseillère;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur générale et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18:30 heures par le président d'assemblée, Monsieur Pierre Chamberland, maire.

L'avis de convocation a été signifié aux membres du Conseil conformément aux dispositions de la Loi.

2018-07-200

Dossier d'un usage non-conforme potentiel rang Saint-Georges –
Monsieur Serge Gibeau, directeur général, explique aux membres du Conseil que suite à la délivrance d'un permis de construction pour des rénovations à la salle de réception du restaurant sis au 11, rang Saint-Georges afin d'aménager trois petites salles devant servir aux fins de l'usage principal autorisé savoir la restauration les propriétaires ont plutôt procéder à l'aménagement d'un logement qui est déjà occupé par des locataires.

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter le rapport verbal du directeur général.

2018-07-201

Autorisation au directeur général à prendre les procédures prévues par la loi pour faire cesser ledit usage –
Suite au rapport verbal de Monsieur Serge Gibeau, directeur général, relativement au dossier d'un usage non conforme sur le rang Saint-Georges, Monsieur Paolo Girard, conseiller, propose d'autoriser le directeur général à prendre les procédures prévues par la Loi pour faire cesser ledit usage non conforme;

Monsieur Pierre Vallières, conseiller, demande le vote;

Mesdames Michelle Richer et Nicole Lussier, conseillères, Messieurs Robert Van Wijk, Paolo Girard et Luc Van Velzen, conseillers ont voté pour la proposition.

Monsieur Pierre Vallières, conseiller, a voté contre la proposition.

EN CONSÉQUENCE la proposition est adoptée à la majorité du Conseil.

RENONCIATION A L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du Conseil étant présents et ayant renoncé à l'avis de convocation pour prendre en considération la révocation du mandat d'un membre du CCU tel qu'il appert du document joint au présent procès-verbal

2018-07-202

Révocation d'un membre du Comité Consultatif d'Urbanisme –
CONSIDERANT QU' en vertu des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'Urbanisme les membres du CCU sont nommés par résolution du Conseil;

CONSIDERANT QUE le règlement 377 relatif au Comité Consultatif d'Urbanisme prévoit que « le conseil peut en tout temps révoquer le mandat d'un membre du comité ».

EN CONSEQUENCE sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de révoquer le mandat de Monsieur Stéphane Valois a titre de membre du Comité Consultatif d'Urbanisme.

2018-07-203

Levée de la séance ordinaire –
Sur la proposition de Luc Van Velzen, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 18,51 heures.

Je, Pierre Chamberland, maire-suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland
Maire

Serge Gibeau
Secrétaire-trésorier

